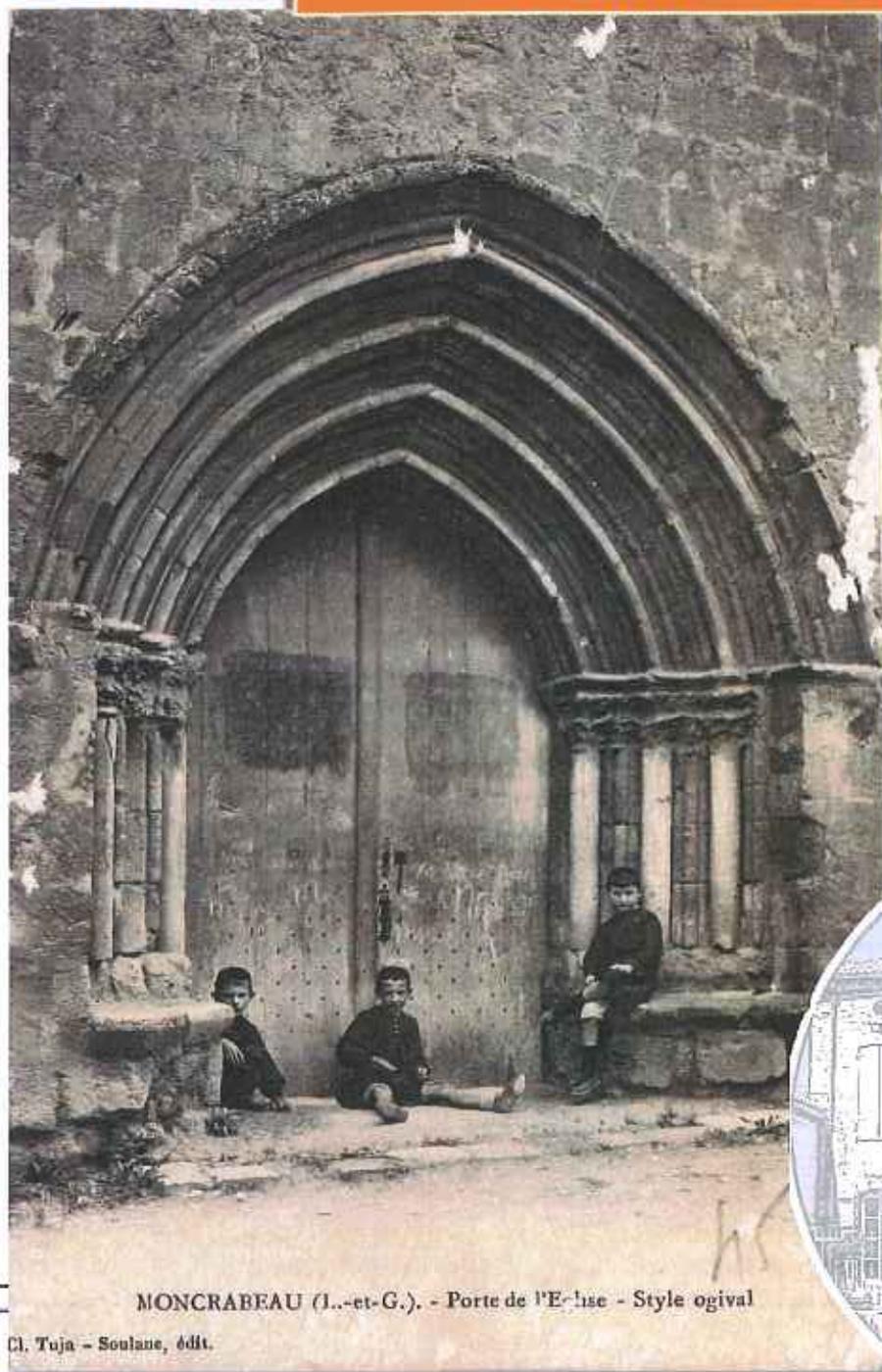


MONCRABEAU MONCRABEAU

Octobre 2016

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



MONCRABEAU (L.-et-G.). - Porte de l'Eglise - Style ogival

Cl. Tuja - Soulaire, édit.

Le Mot du Maire p. 2-3

Travaux Communaux p. 4

A l'honneur de la Commune p. 5

Informations Communales p. 6-7

Brèves d'Histoire p. 8- 11

Vie Associative Activités p. 12-16

Mairie :

Tel. 05 83 65 42 11

Ouverture au Public

Du Mardi au Vendredi

8h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Permanences du Maire

Mardi de 8h30 à 12h00 sur RDV

Vendredi de 8h30 à 12h00 sans RDV

MONCRABEAU (L.-et-G.) — Rue Principale



Le Mot du maire

Chères Moncrabelaises, Chers Moncrabelais .

Nous voici à la veille de la fusion des 3 communautés de communes que sont les Communautés de Communes des coteaux de l'Albret, du Val d'Albret et du Mézinais. La somme de ces 3 entités donnera naissance au 1^{er} Janvier 2017 à : ALBRET COMMUNAUTÉ.

La fusion de nos trois communautés, ordonnée par le gouvernement, n'est pas chose aisée et les élus des 3 conseils communautaires y travaillent depuis maintenant près de 3 ans.

Pour nous à Moncrabeau, comme sur les 12 autres communes de la Communauté des coteaux et comme je vous l'annonçais ces derniers mois, le premier pas de cette fusion a été la mise en place de la TEOM * (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) . Je vous rappelle que cette recette existait déjà, mais était incluse dans les quatre taxes (Taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti, taxe d'habitation et contribution foncière des entreprises). Maintenant qu'elle est à part, vous avez pu constater une baisse significative de ces quatre taxes.

Comme vous le savez sûrement, il existe des différences parfois importantes quant aux taux de ces quatre taxes d'une communauté à l'autre. Il a été négocié qu'il y aura une harmonisation de ces taux sur une période de 10 ans, ceci afin que l'effet fiscal de cette fusion ne soit pas trop brutal.

Mais, je tiens à vous dire que quoi qu'il arrive et sans prendre en compte l'augmentation mécanique des bases tous les ans, cela va représenter au moins 10 euros en plus par an et par feuille d'impôt. J'ai malheureusement peur que l'addition ne soit en réalité plus salée que cela.

Il en sera du devoir du nouvel organe dirigeant, élu en janvier 2017, de faire très attention à la gestion du budget de la nouvelle grande communauté.

Concernant les travaux et projets portés par le conseil municipal, je suis heureux de vous annoncer que la construction des nouveaux garages municipaux est enfin terminée et que nous sommes en dessous du budget prévu , même en prenant en compte les aménagements intérieurs qu'il reste à faire.

Une campagne ambitieuse de réparation et rénovation des murs des cimetières de la commune a été initiée car plusieurs menaçaient de s'effondrer (certains avaient même déjà commencé à tomber)

Je pense que vous serez tous d'accord avec moi pour dire que nos routes communales et rurales sont en très bon état, objectif que nous voulions atteindre avant la fusion des communautés de communes.

Comme toujours, l'équipe municipale toute entière remercie les associations pour toutes les animations qu'elles proposent tout au long de l'année, les employé(e)s municipaux pour le travail fourni, et vous les Moncrabelaises et les Moncrabelais pour votre aide, vos commentaires et vos initiatives. C'est la somme de toutes ces énergies qui fait que Moncrabeau est un endroit où il fait encore bon vivre.

Très sincèrement,

Nicolas Choisnel.

* Annexe Info



COMMUNIQUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES sur la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)

Tout contribuable résidant sur un territoire est tenu de participer au financement de la collecte et du traitement des déchets ménagers qu'ils produisent, et ce quelque soit le mode de collecte (porte à porte ou point d'apport volontaire). Aucune exonération pour les ménages n'est prévue par la loi.

La TEOM (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères) est le moyen le plus couramment utilisé par les Collectivités pour assumer cette charge.

Jusqu'à ce jour, la Communauté de Communes des Coteaux de l'Albret n'ayant pas institué la TEOM, cette charge était répartie sur les quatre taxes (TH : Taxe d'habitation- TFB : Taxes Foncières bâties- TFNB : Taxes Foncières non bâties- CFE : Contribution Foncière des Entreprises).

Les 2 communautés (Mézinais et Val d'Albret) ayant instauré cette taxe de longue date, il était nécessaire d'harmoniser la fiscalité pour obtenir des taux comparables et ouvrir l'accès à des procédures de lissage (harmonisation progressive des taux) sur 10 ans.

Dorénavant, de part la loi, le coût de ce service reposera intégralement sur le foncier bâti.

L'effet immédiat de cette instauration entraîne mécaniquement une hausse de cotisation sur le foncier bâti et une baisse sur le foncier non bâti.

Dans une volonté des élus de limiter la pression fiscale, les conseillers communautaires ont décidé de baisser la taxe d'habitation et la CFE pour les entreprises.

Tableau d'illustration de l'évolution des taux des taxes depuis l'instauration de la TEOM en 2016.

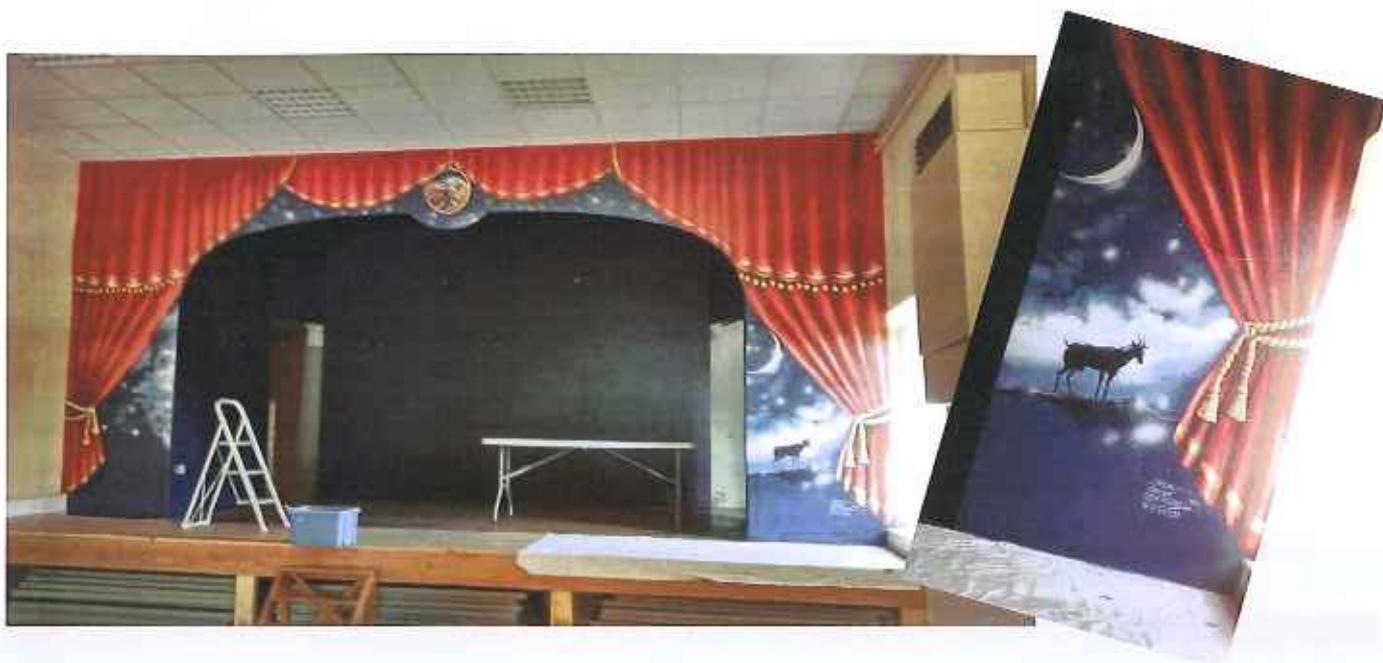
TAXES	2015	2016
Taxe Habitation (TH)	7.21 %	4.36 %
Taxe Foncière Bâti (TFB) + TEOM	5,88 %	3.56 % + 9.59 %
Taxe Foncière Non bâti (TFNB)	31,99 %	19.36 %
Contribution Foncière des Entreprises (CFE)	9.04 %	5.47 %

Travaux Communaux

Travaux mur du cimetière de Pouy réalisés par l'entreprise Frédéric Vilas artisan de Moncrabeau



Fresque de la salle des fêtes réalisée par Mr Ladeveze, artisan de l'Isle de Noé.



Inauguration
des ateliers municipaux
le 15/01/2017 à l'occasion des vœux
du maire.

**Les employés municipaux prendront
possession des lieux
courant novembre 2016.**

A l'honneur de la Commune

Dans ce bulletin municipal voici une nouvelle rubrique destinée à féliciter et remercier celles et ceux qui œuvrent ou ont œuvré pour Moncrabeau.



Tout le monde l'appelle **Annette**, mais en fait **Madame Mazères** se prénomme Paulette.

Depuis des années elle n'a cessé d'apporter à notre village, à notre commune, grâce à ses initiatives, des « plus » qui profitent toujours à l'ensemble de la population.

- > La bibliothèque actuelle, c'est grâce à elle
- > L'idée du fleurissement du village, c'est elle
- > Le musée des habits anciens, c'est elle
- > Le petit jardin des plantes aromatiques, c'est encore elle
- > La création de l'association MHAD qui a édité 5 livres sur Moncrabeau, c'était aussi son idée.

Au début de l'année 2016, mettant en avant son âge, elle s'est mise en retrait de cette activité au service des autres ... à notre service. Mais ne vous y trompez pas, elle garde un œil avisé et bienveillant pour tout ce qui peut encore être apporté au bénéfice et au prestige de notre commune.

MERCI ANNETTE, Paulette



SDIS
47



Maxime Tavernier est domicilié à Moncrabeau depuis 2013, il s'est rapidement intégré dans la vie locale à travers les associations.

Il a été sensibilisé par Bernard Faget sur le manque de pompiers volontaires au centre de secours. La menace d'une éventuelle fermeture l'a beaucoup fait réfléchir. C'est ainsi qu'il a décidé de faire la formation.

A l'heure actuelle, il est déjà opérationnel sur le secours aux personnes et sur les incendies.

Des « Maxime », il en faudrait 3 ou 4 de plus dans la commune pour assurer tous les départs (ce qui n'est plus le cas actuellement).

Si, vous aussi, avez une âme de pompier, moins de quarante-cinq ans ...

Un renseignement auprès du Chef de Centre Bernard Faget n'engage à rien **06 75 50 66 22**

Cher Maxime nous espérons que vous aurez montré la voie, en attendant, chapeau pour votre sens du devoir.

Vie de la Commune

Une réflexion s'impose sur le choix du lieu de nos achats !

Notre commune vit par ses échanges au travers des activités associatives et aussi par ses rendez-vous hebdomadaires tel le petit Marché que nous maintenons à grand peine sur la place du village. Sans doute un sursaut vers cette économie locale préserverait une tradition qui finirait par nous manquer si nous n'y prenions pas garde.



Tous les VENDREDIS matins

Monsieur Eutrope, Boucher-Charcutier, installe son camion place de la mairie.

Monsieur Merceron, Agriculteur à Lannes, vend fruits, légumes et œufs toujours place de la mairie.

Tous les SAMEDIS soirs

Luc Fourteau de Montréal du Gers stationne son **Camion de PIZZAS** à emporter de 18h00 à 21h00
Commande : **06 82 50 50 49**





Bureau de Poste

Fermeture Exceptionnelle le 5 Novembre 2016

Agence postale
communale :

05 53 97 18 32

(ouverte du mardi au
samedi de 9 h à 12 h)



Elections 2017

N'oubliez de vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 Décembre 2016

Infos Cérémonies et Traditions



Cérémonie du 11 Novembre

LOU GROS PAYROT

Nous vous donnons rendez-vous à 11h00 devant le Monument aux Morts de la Commune. Ce devoir de mémoire effectué, nous aurons le plaisir de partager un pot de l'amitié à la Salle des Fêtes. Vous êtes cordialement invités à apporter votre panier pour partager le repas qui suivra.

Vœux du Conseil Municipal

LOU GROS PAYROT

Dimanche 15 Janvier sera l'occasion des traditionnels Vœux du Maire avec son invitation à tous nous rassembler dans un partage de convivialité. Nous rappelons que cette rencontre est aussi celle qui nous permet de faire connaissance et d'accueillir les nouveaux arrivants au sein de notre commune. A cette occasion, nous inaugurerons les nouveaux ateliers municipaux. Un vin d'honneur sera servi.



Bibliothèque municipale :

05 53 97 19 03

Ouverte le Mardi 9h-11h,

Mercredi 14h-16h,

Vendredi 9h-11h

et Samedi 14h-16h

Samedi 10 Décembre 2016
SALLE GILBERT LAUNET DE 16H00 à 22H00

**MARCHÉ
de Noël**

Exceptionnelle et Superbe Animation
des Forges de Carrié

Nombreux stands & Animations de Noël
Défilé aux Flambeaux
dans les rues du village
suivi d'un
Feu d'Artifice à 22h00

MONCRABEAU - NOËL 2016

Une brève Histoire de MONCRABEAU

Stéphane CAPOT Directeur des archives départementales du Lot-et-Garonne et enfant de Moncrabeau, n'a jamais cessé de rechercher les vestiges et les inscriptions des événements qui firent l'identité de notre commune.

Il nous offre aujourd'hui une retranscription qu'il a faite d'un texte des lettres patentes du roi Charles IX, datées de mai 1567, confirmant officiellement la tenue de 3 foires annuelles (pour la Sainte-Quitterie en mai, la Sainte-Marie-Madeleine en juillet et la Saint-Roch en août) ainsi que d'un marché hebdomadaire, fixé au lundi, le tout à la demande de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mère du futur Henri IV.

Voici son commentaire : « L'original de ce document a été trouvé par Martine Salmon-Dalas aux Archives nationales. J'ai ajouté à la fin de la transcription une courte présentation du texte. Ce texte me paraît très important car il montre que Moncrabeau était officiellement une ville de foire depuis longtemps. Un texte anglais de 1320 (rôles gascons) mentionnait déjà la surveillance de la foire de juillet à Moncrabeau (donc probablement celle de la Sainte-Marie-Madeleine) mais jusqu'à présent, ce texte était isolé et il fallait attendre le XVIII^e siècle pour en entendre parler à nouveau. L'histoire de Moncrabeau continue à s'enrichir ! »

Lettres patentes du roi Charles IX confirmant l'établissement de trois foires annuelles et le rétablissement d'un marché hebdomadaire dans la ville de Moncrabeau, mai 1567

Transcription du texte

[page 1] Charles par la grâce de Dieu roy de France, à tous présens et advenir, salut. Notre très chère et très amée tante la royne de Naverre, duchesse d'Albrect, dame de la ville et baronnie de Moncrabeau, nous a fait remonstrer que pour la décoration et augmentation de ladicte ville, ses prédécesseurs les sires d'Albrect y créèrent et establirent trois foires chacun an et ung marché chacun sepmaine, lesquelles foires durent encore ; touttefois le marché a esté il y a déjà long temps discontinué ; à cause de quoy et pour plus grande décoration et augmentation de ladicte ville, qui est assize en bon país fertile et habondant en toutes choses, notredicte tante nous a requis voulloir continuer et confirmer lesdictes foires et y restablir ledict marché et luy octroier noz lettres sur ce nécessaires.

Nous à ces causes inclinans libéralement à la supplication et requeste de notredicte tante avons en ladicte ville de Moncrabeau continué et confirmé et par ces présentes, de notre grâce espécial, plaine puissance et auctorité roial, continuons et confirmons lesdictes trois foires par chacun an et par tant que de besong seroit les y avons de nouveau créés, ordonnées et establies ; créons, ordonnons et établissons ensemble ung marché chacune sepmaine ; c'est assavoir lesdictes foires le lendemain des festes de Sainte-Quitiere ou mois de may, la Magdelaine au mois de juillet et de Saint-Roch ou mois d'aoust, comme il est acoustumé de toute ancienneté, et le marché le lundi de chacune sepmaine ; voullons et nous plaist que ausdictes foires et marché tous marchans puissent aller, venir, séjourner, vendre, trafficquer, eschanger et débiter, y faire commerce, amener, conduire et transporter toutes sortes de marchandises licites et qu'ilz joissent de tous telz droictz, privilegeiges, franchises, libertez qu'on *[page 2]* a acoustumé faire es autres foires et marchez de notre royaulme ; pourveu touttefois que à quatre lieues à la ronde n'y ait ausdicts jours autres foires et marchez ausquelz ces présentes puissent nuire ny préjudicier.

.../...

Une brève Histoire de MONCRABEAU

.../...

Sy donnons en mandement au sénéchal d'Agenois et Gascogne ou son lieutenant au siège de Condom et à tous noz autres justiciers et officiers qu'il appartiendra que noz présens création et établissement ilz facent lire, proclamer et signifier es lieux circonvoisins et ailleurs où besoing sera et ainsi qu'il appartiendra et d'iceulx ensemble de tout le contenu en cesdites présentes ilz facent, souffrent et laissent notredicte tante et les marchans allans, venans et fréquentans lesdictes foires et marché joïr et user plainement et paisiblement, permettant et octroyant à notredicte tante qu'elle puisse et luy loise faire construire et edifier en tel endroit dudict lieu qu'elle verra plus commode et à propoz, halle, bancs, estaulx mesmes à bled et autres choses requises et nécessaire, cessans et faisantz cesser tous troubles et empeschemens au contraire.

Car tel est notre plaisir, nonobstant quelzconques édictz, ordonnances et lettres à ce contraires. Et affin que ce soit chose ferme et stable à tousjours, nous avons faict mettre notre sel à cesdites présentes, sauf en autres choses notre droict et l'autruy en toutes.

Donné à Saint-Mor-des-Fossez ou mois de may l'an de grâce mil six cens soixante sept et de notre règne le VII^e, ainsi signé sur le reply « par le roy, à votre relation ; de Vabres visa » et sellé de cire vert sur laz de soie rouge et vert, et au dos « *registrata gratis* ».

Présentation succincte du document

- Il s'agit ici d'un acte solennel du roi de France appelé *lettres patentes*, octroyées pour la confirmation de foires et la recréation d'un marché hebdomadaire dans un bourg de l'Albret (= région de Nérac et Casteljaloux, possession de la famille des ducs d'Albret) ;
- Il ne s'agit pas de l'original sur parchemin mais d'une transcription dans les registres du Trésor des Chartes, tenus chronologiquement par la chancellerie royale ; les signes de validation sont décrits précisément (sceau de cire verte sur lacs de soie rouge et verte, nom du secrétaire du roi ayant visé l'acte) ; la cire verte indique un acte à validité permanente ;
- Du point de vue de la diplomatie, les parties de l'acte sont bien marquées et se repèrent relativement facilement : protocole avec suscription par l'autorité royale, adresse précisant les destinataires, le texte proprement dit comprenant le préambule et l'exposé (raisons et circonstances qui motivent l'acte), le dispositif de l'acte (nature des décisions prises), la clause finale l'eschatocole avec date et lieu d'émission de l'acte, signes de validation ;
- les acteurs politiques et institutionnels :
 - le roi de France Charles : Charles IX, roi de 1560 à 1574, l'un des fils de Catherine de Médicis ;
 - « notre tante la reine de Navarre, duchesse d'Albret » : Jeanne d'Albret (morte en 1572), fille de Marguerite d'Angoulême (grand-tante de Charles IX) et mère du futur roi Henri IV ; en 1572, Henri IV (alors Henri de Navarre) épouse à Paris Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, quelques jours avant le massacre de la Saint-Barthélemy ;
 - le sénéchal d'Agenais et Gascogne : depuis le Moyen Âge central, officier local de l'administration royale, exerçant notamment des pouvoirs judiciaires (équivalent du bailli dans le nord de la France) ; le sénéchal peut être représenté par des lieutenants dans des sièges secondaires (ici le lieutenant au siège de Condom, Gers) ;
- la création de foires et marchés : elle doit faire l'objet d'une autorisation par le roi ; cela permet de aux marchands d'aller et venir librement pour vendre leurs marchandises ; mais il y a également des intérêts économiques et commerciaux à préserver, notamment ceux des autres foires et marchés des alentours antérieurement créés ; les lettres de création permettent le libre établissement d'une halle, des étals (ou étaux) pour exposer les denrées ; il est à noter que la surveillance des marchés et l'affermage (location) des étals est souvent une compétence que le seigneur (ici la reine de Navarre) partage avec les autorités municipales (les consuls, qui ne sont pas cités dans l'acte).

Bibliographie

- Samaran (Charles), *La Gascogne dans les registres du Trésor des Chartes*, Paris, 1966, 308 p.

Une brève Histoire de MONCRABEAU



Photo L. Bardes, Moncrabeau.

Fig. 156. — Cuisine gasconne (seconde vue).
(Musée d'art populaire gascon de Moncrabeau.)



Photo L. Bardes, Moncrabeau.

Fig. 157. — 1^{re} vue de la cuisine.
(Musée d'art populaire gascon de Moncrabeau.)

L'immeuble et la Construction

Article du 17/09/1905

« M. Laporterie, propriétaire à Moncrabeau, canton de Francescas, communc située non loin de la pimpante ville de Nérac, fit dernièrement une constatation désagréable et plutôt stupéfiante. La maison de ses métayers, construite pourtant en matériaux solides, il y a quelques années, menaçait ruine; une partie des bâtiments déjà s'était effondrée et peu s'en était fallu qu'une domestique de la ferme ne trouvât son tombeau sous les décombres. Poutres et chevrons ployaient d'une façon inquiétante. A diverses reprises, les habitants de l'immeuble avaient remplacé le bois vermoulu. Peine perdue! Guéri d'un côté, le mal reparait d'un autre. Et bientôt les bois neufs se rongeaient à leur tour.

« Les murailles elles-mêmes s'inclinaient sur leurs assises. On ne tarda pas alors à découvrir des nids de fourmis blanches dans l'ensemble de la charpente. C'était ces insectes qui, par myriades, avaient miné la maison avec une rapidité relativement prodigieuse.

« Le préfet de Lot-et-Garonne fut

« avisé. Il chargea M. de Lécuse, professeur départemental d'agriculture, de rédiger un rapport. En même temps, il envoya au service technique du ministère de l'Agriculture quelques spécimens de fourmis de Moncrabeau.

« Serait-on en présence d'un nouvel insecte dévastateur dont l'espèce, le caractère, l'origine ne seraient pas déterminés? C'est ce que nous sommes allés demander à l'un des savants entomologistes du Muséum d'histoire naturelle, qui a fait les déclarations suivantes :

« Les fourmis blanches qui viennent de faire leur apparition à Moncrabeau sont connues depuis longtemps. Nous nous trouvons assurément en présence d'un nouvel exploit des termites lucifuges, étudiés jadis par Milne-Edwards et Quatrefages, et ainsi dénommés parce qu'ils vivent dans une perpétuelle obscurité. Jusqu'ici, c'était dans la région bordelaise que ces insectes exerçaient principalement leurs ravages, et surtout dans la Charente-Inférieure. Ce département en est infesté; ils y résident en permanence et malheureusement on ne sait pas encore combattre ce fléau.

« Comment les fourmis blanches sont-elles transportées dans le Lot-et-Garonne? Peut-être sous la forme ailée, par gîtes d'étapes, peut-être avec des bois contaminés, ce qui est plus probable. Quoiqu'il en soit, on peut affirmer que plus d'une maison doit être atteinte dans la région. On s'en apercevra peut-être sous peu. Les termites lucifuges se répandent, en effet, avec une facilité, une rapidité extraordinaire. Des mesures immédiates s'imposent donc, s'il est encore temps de les prendre.

« Et ces mesures, qu'elles sont-elles? Des émanations gazeuses de sulfure de carbone ou d'acide sulfureux par les derniers procédés, dans les pièces préalablement calfeutrées avec soin, sont susceptibles, au début, d'enrayer l'invasion d'un immeuble. »

« Comme le dit l'entomologiste questionné par le journaliste bordelais, il y a peu, sinon rien à faire, pour détruire le termite; la raison en est que, si l'animal adulte est tué par le pétrole, l'acide sulfureux ou le sulfure de carbone, la larve et l'œuf n'en sont nullement incommodés.

« Comme l'évolution de cet insecte dure plusieurs années, il est arrivé souvent que tel immeuble que l'on croyait débarrassé de ces hôtes malfaisants à la suite d'un traitement prolongé, les voyait reparaitre après de longs jours et recommencer leurs ravages.



Vie ASSOCIATIVE - B.C.M.M.

Le **B.C.M.M.** est heureux de recommencer une nouvelle saison avec une nouvelle équipe. Le bureau compte 8 personnes, dont la moncrabelaise Julie JEROME occupant les postes de Vice-Présidente et secrétaire correspondante et également fraîchement élue au comité basket-ball 47. Le conseil d'administration totalise 18 bénévoles.

Les entrainements :

Ecole de basket :

Babys et Mini-Poussins
Poussins mixtes

Mercredi de 15h00 à 16h30 à Mézin
Mercredi de 16h30 à 18h00 à Mézin

Basket Ados :
Benjamines

Mardi de 17h00 à 18h30 à Mézin
Jeudi de 17h30 à 19h00 à Moncrabeau
Mardi de 17h30 à 19h00 à Moncrabeau

Benjamins

Jeudi de 17h00 à 18h30 à Mézin

Minimes Filles

Mercredi de 18h00 à 19h30 à Moncrabeau
Vendredi de 17h00 à 19h00 à Mézin

Seniors : Filles
Loisirs

Mercredi de 20h00 à 21h30 à Moncrabeau
Vendredi 20h30 à 22h00 à Mézin
Mercredi 20h00 à 21h30 à Mézin



***Nous invitons tous les enfants intéressés à venir nous rejoindre.
Venez marquer vos premiers paniers !!!***

Renseignements au **06.41.83.36.43.** ou par mail : bcmm47@orange.fr

Comme les années précédentes, le périscolaire est renouvelé à l'école de Moncrabeau avec l'intervention de David MARTIN. Nous espérons reconduire l'opération « basket école », en partenariat avec le comité départemental de basket.

Le traditionnel repas du Noël du B.C.M.M. aura lieu le **Samedi 17 Décembre 2016** à la salle polyvalente de Mézin.



Restez connecté avec le B.C.M.M. en retrouvant toutes les actualités sur notre site web :
<http://bcmm47.wixsite.com/bcmm47>



<https://www.facebook.com/BCMM47/?fref=ts>



<https://twitter.com/BCMM47>



https://www.youtube.com/channel/UC5Km3SandgYhnqszUo_QcUQ

Vie ASSOCIATIVE

MONCRABEAU
Place de la Mairie

un bel automne
Lou Veratous

Ateliers créatifs
sur réservation
avec participation aux frais
les mardis et samedis
après-midi

COUTURE CREATIV
19 et 22 octobre
5, 16, 19 et 22 novembre
7 et 16 décembre

ATELIERS SPONTANÉS
les jeudis matin
CAFÉ TRICOT
les vendredis soir
FRANÇAIS FRIDAY
pour compléter les cours
français-anglais

café des artisans
Pinochio
VIDE GRENIER
9h30-12h30
de Moncrabeau
du mardi au dimanche
11 novembre

SPECTACLE JEUNE PUBLIC
avec Ludvine Robert
«Contes d'hiver
et de solstice»
19 novembre
19h

samedi 5 novembre
FÊTE DE LA SOUPE
repas des producteurs
de la Maison de pays
sur réservation
06 84 35 18 89

LOU VERATOUS EST OUVERT À TOUS
lundi, mardi et samedi de 9h à 19h, mercredi et jeudi de 9h à 12h,
vendredi de 9h à 12h et de 18h30 à 21h.

Ce lieu associatif animé par des moncrabeauais bénévoles propose :
* un dépôt-vente de produits locaux + petite épicerie + presse locale
* un coin café avec des animations pour adultes et enfants + wifi gratuit
www.louveratous.com tél: 09 73 17 52 30

œuvre par le Comité local des Communes de l'Est de l'Alsace - le 09/10/17 sur la voie publique



" L'art d'être bien dans sa peau, bien dans sa tête. "

Stress ? Fatigue ? Douleurs ? Courbatures ?

Profitez, CHEZ VOUS, d'un
massage-bien-être adapté à vos besoins.

Vous vous sentirez ainsi relaxé ou dynamisé
grâce à des techniques thaïlandaises, californiennes
et taoïstes de bien-être.

"Un moment de bien-être à (s')offrir."

Possibilité de cartes de fidélité, de parrainage, de bons cadeaux ...
N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations.

Lydia Boudoire

Praticienne en bien-être et lâcher-prise
07.68.82.18.67/artdubienetre@laposte.net

BRADERIE

MONCRABEAU

SALLE DES FETES

PRÊT A PORTER FEMININ

JUSQU'À—50%

SAMEDI 28 JANVIER 2017

DIMANCHE 29 JANVIER 2017

DE 9h à 19h

SANS INTERRUPTION

« Bien ou bien ? » VOUS PRÉSENTE

Une nouveauté à Moncrabeau

Tous les JEUDIS de 17h à 18h

* **COUrs DE ThÉÂTRE** *
Et autres pratiques artistiques

... autOUR de La VOIX, de l'ExprEsSion COrporELLE,
DU mImE, DU CirQue, Du tRavail en GROUpe...

Tu as entre 8 et 12 ANS ?
EnVie de monTER sur ScÈNe ?
AlORs VieNs à lA sAlLe deS fÊTeS de MonCrabEau !

COÛT DU COUrs, sElON vOs POSSIBILITés :

140€/160€/180€ l'année
Tarif famille

Les deux premières séances de « découverte » sont offertes.

Places limitées à 12 enfants.

Pré-inscriptions jusqu'au 5 octobre auprès de l'intervenante :
Lydia Boudoire 07.68.82.18.67

« Bien ou bien ? - L'art d'être bien dans sa peau, bien dans sa tête »

Vie ASSOCIATIVE - M.H.A.D

Activités d'automne pour Moncrabeau Hier Aujourd'hui Demain

Comme tous les ans, cet été encore, le musée a accueilli de nombreux touristes venus visiter le village... qu'ils soient navigateurs s'arrêtant au port ou issus des cars venus des maisons de vacances de Barbaste, tous furent conquis par notre accueil.

AU JARDIN DES PLANTES : les bacs en bois, vu leur âge, étaient en très mauvais état . Grâce à la générosité de Mr de Langalerie qui nous a fait don de 5 bacs en plastique, et avec l'aide de la commune, le jardin a pu être réorganisé. Il reste maintenant à passer à l'étape plantations, pour renouveler les plantes aromatiques. Les 3 bacs du fond sont réservés aux enfants du centre aéré, qui viendront s'initier au jardinage le mercredi sous la conduite de Florent Pagnan.

RESTAURATION DE L'EGLISE DE MONCRABEAU : Les travaux de restauration de l'entrée démarrent dans quelques jours. Les dons et les ventes de dessins dans ce but se sont poursuivis cet été, et le chèque de 8000 euros qui a été transmis à la commune en Mai sera complété par un nouveau versement à la fin de l'année . Merci à tous les donateurs.

PARLEZ MOI DU PASSE... A l'initiative du Centre de loisir, nous organiserons des rencontres pour que les enfants entendent les anciens de Moncrabeau parler de leur jeunesse, de leurs histoires, leurs traditions. Les personnes intéressées doivent se manifester auprès d'Annette Mazères.

... UN CONCERT

SAMEDI 17 DECEMBRE à la salle des fêtes, à 20h00 :

Un spectacle de chansons françaises, par **Sylvette Roumat-Aguiere**, grand talent d'origine Moncrabelaise. Elle nous présentera un de ses spectacles accompagné d'une Vidéo-Projection "Les Chansons ont une Histoire" .

Nous vous attendons très nombreux pour une belle soirée. Prix de l'entrée 10 euros

1ère partie (Grégoire, M. Le Forestier, Christophe, F. François, A. Barrière, M. Torr - L. Tucker - C. Skarbek, J. Gréco - O. Ruiz, C. Badi - M. Sardou, R. Anthony, J. Boulay, Christophe - O. Ruiz, D. Brillant, C. François, M. Delpech)

2ème partie "... Une histoire..." (Dalida, J. Moreau - V. Paradis, Adamo, M. Brant, J. Dassin, F. Hardy - Les Enfoirés, P. Bachelet, G. Béart, J. Brel, G. Brassens, J. Ferrat, Barbara, E. Piaf).



Consultez notre Site Internet :

<http://www.mhad.fr/>

Salle des Fêtes de MONCRABEAU
Samedi 17 Décembre à 20h00

Chansons d'hier
 et
 d'aujourd'hui
Sylvette
Les Chansons ont une
histoire ... Spectacle avec Vidéo-Projection

Sylvette - Anim
 Chansons d'hier
 et
 d'aujourd'hui

Organisé par l' Association MHAD

FRIX ENTREE / 10 euros

1ère partie (Grégoire, M. Le Forestier, Christophe, F. François, A. Barrière, M. Torr - L. Tucker, C. Skarbek, J. Gréco - O. Ruiz, C. Badi - M. Sardou, R. Anthony, J. Boulay, Christophe - O. Ruiz, D. Brillant, C. François, M. Delpech)

2ème partie - Une histoire... (Dalida, J. Moreau - V. Paradis, Adamo, M. Brant, J. Dassin, F. Hardy - Les Enfoirés, P. Bachelet, G. Béart, J. Brel, G. Brassens, J. Ferrat, Barbara, E. Piaf)



LE JEU DU CLUB PHOTO.

CONNAISSEZ – VOUS VOTRE COMMUNE ?

Aujourd'hui nous vous présentons trois escaliers qui font partie du patrimoine communal. Ils sont donc visibles 24h /24 et 365 jours /365 sans droit d'entrée.
Où se trouvent-ils ?

Photo 1



Photo 2



Photo 3



Ces photos ont été prises sur la commune depuis la voie publique donc visibles par tous et publiées avec l'accord du propriétaire.
Vous trouverez les réponses sur le site du Club Photo

<http://moncrabeaupixelclub.wix.com/club-photo>

Vie ASSOCIATIVE - LE CLUB MONT CHEVREL

CONCOURS DE BELOTE 2016

Organisés conjointement par le Club Mont CHEVREL et l'Académie des Menteurs

Salle des Fêtes de MONCRABEAU.

Tous les quinze jours le jeudi à 21H00

- > JEUDI 29 Septembre 2016 21H
- > JEUDI 13 Octobre 2016 21H
- > JEUDI 27 Octobre 2016 21H
- > JEUDI 10 Novembre 2016 21H
- > JEUDI 24 Novembre 2016 21H
- > JEUDI 8 Décembre 2016 21H
- > JEUDI 22 Décembre 2016 21H



Dans la salle du club rue cocu saute

- > Petit Loto : Deuxième et quatrième jeudi du mois à partir de 15H
- > Jeu de Belote: Le mercredi tous les 15 jours à partir de 15H
- > Tout les mardis après-midi à 14H30, marche avec le club de Francescas le parcours est décidé le jour même
- > Pétanque: Les mardi, jeudi après-midi à partir de 14H, le dimanche matin à 9H, une fois par mois rencontre inter club avec le club de Francescas le jeudi après-midi.
- > Gym: Cours de Gym mixte tout les vendredis soir de 19H15 à 20H15 à la salle des fêtes.

Pour toute ses activités vous pouvez contacter **Christiane Carlesso** au **05 53 97 32 25** .